

La main de Thôt

ISSN : 2272-2653

Éditeur : Carole Filière

11 | 2024

"Une ouverture des possibles en LSF", Hommage collectif à Patrice Dalle

Traductologie et Langue des signes française, Paris, Classiques Garnier, coll. « Translatio », 2021. 245 pages.

Soline Vennetier

🔗 <http://interfas.univ-tlse2.fr/lamaindethot/1212>

Référence électronique

Soline Vennetier, « *Traductologie et Langue des signes française*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Translatio », 2021. 245 pages. », *La main de Thôt* [En ligne], 11 | 2024, mis en ligne le 29 février 2024, consulté le 04 mars 2024. URL : <http://interfas.univ-tlse2.fr/lamaindethot/1212>

Traductologie et Langue des signes française, Paris, Classiques Garnier, coll. « Translatio », 2021. 245 pages.

Soline Vennetier

TEXTE

- 1 L'ouvrage collectif *Traductologie et langue des signes*, dirigé par Florence Encrevé et Sandrine Burgat et publié en 2021 par les éditions Classiques Garnier provient des communications présentées dans l'atelier « Traductologie et langues des signes » lors du Congrès mondial de la traductologie organisé par la Société française de traductologie en 2017. La parution de cet ouvrage, qui fait apparaître pour la première fois les langues des signes dans la collection « Translatio » des Classiques Garnier¹, est plus que bienvenue. En effet, il s'agit du premier ouvrage collectif de langue française à s'inscrire explicitement dans le domaine général de la traductologie des langues signées et à se pencher sur les débats théoriques qui l'animent. Jusqu'à présent, en ce qui concerne la littérature scientifique de langue française, hormis la parution en 2007 de l'ouvrage de Florence Encrevé et Francis Jeggli consacré à l'interprétation français-LSF², les travaux traitant de la traductologie des langues signées sont demeurés pour leur plus grande partie des articles de recherche³, des publications ponctuelles⁴ ou des communications orales⁵. Contrastant avec la relative abondance de travaux anglophones (que reflète bien la bibliographie longue et très riche de l'ouvrage), la rareté des références francophones ne fait pas justice à la vitalité et à l'actualité de ce champ d'études, né concomitamment au Réveil sourd (décennies 1970 à 1990), initié par les praticien-ne-s eux/elles-mêmes, puis porté par les départements universitaires consacrés à la formation des futur-e-s interprètes et traducteur-ice-s français-langue des signes française.
- 2 Ainsi, la place de la traduction dans la formation des interprètes⁶, le développement récent de nouvelles formations de Licence et de Master consacrées spécifiquement à la traduction français/LSF-vidéo⁷, sans oublier les besoins liés aux pédagogies bilingues dans les

filières d'enseignement en LSF⁸ sont autant de foyers à partir desquels se développent des réflexions que ce livre se propose d'embrasser dans son geste synthétique et transversal. Témoinant de ce lien étroit entre la traductologie des langues des signes et les enjeux de la formation des professionnels, les directrices de l'ouvrage, Florence Encrevé et Sandrine Burgat, sont toutes deux interprètes français-langue des signes françaises et Maîtresses de conférence au laboratoire de Structures Formelles du Langage (SFL) de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, où elles forment des enseignant-e-s de/en LSF ainsi que des interprètes et traducteur-ice-s français/LSF sourd-e-e et entendant-e-s.

- 3 L'empan de l'ouvrage se veut large, puisque les contributions rassemblent « des praticiens et des théoriciens (sourds et entendants) de divers horizons, des doctorants et des chercheurs confirmés, de disciplines et d'écoles théoriques différentes » (p. 11). Elles visent à présenter des travaux contemporains relevant de ce domaine, dans toute leur diversité. Les contributions s'organisent en trois parties (« Proximités », « Distances » et « Croisements ») qui mettent en lumière les mouvements de rapprochement et d'éloignement qui traversent le domaine sous leurs diverses formes (linguistiques, spatiales, sociales).
- 4 La partie "Proximités" s'ouvre avec un chapitre écrit par Yann Cantin, maître de conférences en histoire à l'Université Paris 8, consacré à l'existence d'interprètes en langue des signes en France depuis l'époque médiévale jusqu'à la Révolution française. Alors qu'il s'agit d'un axe de recherche jusqu'alors peu investi par l'historiographie française, Yann Cantin s'attache à retrouver les traces attestant de l'utilisation d'interprètes par les personnes sourdes avant le XVIIIe siècle, c'est-à-dire avant l'institutionnalisation de l'éducation collective des enfants sourd-es. Cette institutionnalisation signe aussi le début des périodes historiques les plus documentées concernant l'histoire des sourd-es et des langues des signes – de fait, il souligne que l'historiographie anglophone sur les interprètes en langue des signes, plus développée, ne documente cette histoire qu'à partir du XIXe siècle. Yann Cantin indique qu'il est raisonnable de penser qu'à partir du moment où des personnes sourdes utilisent des signes (ce dont atteste par exemple le *Cratyle* de Platon), d'autres personnes sont capables de les comprendre et donc de les traduire.

Cependant, il fait débiter l'histoire des interprètes au Moyen-âge, concomitamment au développement des premières petites communautés sourdes urbaines. Il suggère que l'existence de ces interprètes serait fortement liée à la reconnaissance de la parole signée, dont un premier pas est acté au XIIe siècle par le pape Innocent III dans ses décrétales autorisant l'expression en signes du consentement au mariage. Contrastant avec la sévérité temporelle du code Justinien, cette reconnaissance officielle émanant d'un pouvoir spirituel aurait ouvert une voie favorable à l'existence d'interprètes. Les sources judiciaires constituent un remarquable vivier dans lequel puiser pour analyser historiquement la présence des interprètes – qui pouvaient être Soline Ven2023-12-03T11:00:00SVentendants mais aussi sourds, à l'instar de Jean-François Elisabeth, ancien élève de l'abbé de l'Épée et demi-sourd qui interpréta pour le jeune Joseph lors du procès de l'affaire Solar à la fin du XVIIIe siècle. En s'appuyant sur l'étude de textes législatifs, de la jurisprudence et de la *Gazette de tribunaux* publiés avant la Révolution française, Yann Cantin se penche sur la manière dont ces interprètes étaient perçus par les instances judiciaires. C'est ainsi dans un texte de 1757 encadrant la torture que l'existence d'interprètes est attestée, ces derniers pouvant également occuper un rôle de curateur et, après s'être instruit auprès de lui, répondre au tribunal à la place de l'accusé sourd-muet de naissance, considéré-e comme incapable de répondre par lui/elle-même (au même titre que les cadavres ou les entités collectives). À travers la mobilisation de différentes sources, il montre que de multiples occurrences de procès, criminels mais aussi civils, impliquent des interprètes. Il est également possible de repérer les traces de ces interprètes dans la vie quotidienne de personnes sourdes fortunées, comme le seigneur sourd Anthoine de Laincel, (XVIe siècle) ou le savant sourd amiénois Étienne de Fay (XVIIe-XVIIIe siècle). Ceux-ci étaient issus de l'aristocratie ancienne et pouvaient, par leurs ressources financières, s'assurer le service de ces truchements qui se sont avérés jouer un rôle important dans leur parcours, remettant selon Yann Cantin en cause l'idée d'un isolement social inéluctable des sourd-e-s dans les périodes antérieures au XVIIIe siècle.

docteure en traductologie décortique les différentes dimensions et utilisations de l'espace lors d'une traduction et/ou interprétation français-LSF. L'espace peut en effet avoir une dimension énonciative : le modèle sémiologique développé par Cuxac repose de manière centrale sur la spatialisation du discours dans les langues signées, dont l'interprétation constitue un travail d'amplification scénique au travers de diverses tactiques spatiales (placements, transferts, regard, déictiques...). Cependant, l'espace est également social, les entités du discours ayant des caractéristiques sociospatiales communes à la perception humaine aussi bien qu'à l'espace du discours en langue des signes (tel le placement de haut en bas suivant la précédence hiérarchique). Enfin, il est aussi physique, puisqu'il faut prendre en compte le lieu dans lequel se réalise l'interprétation et les contraintes physiques. En s'appuyant sur deux corpus issus de ses recherches universitaires (un dispositif expérimental dans lequel six interprètes traduisent *a posteriori* une visite du site historique d'Alésia ; une observation de l'interprétation en langue des signes française du débat télévisé du second tour de l'élection présidentielle de 2017), Florine Archambeaud dégage plusieurs paramètres qui influencent le choix des tactiques spatiales par les interprètes. En premier lieu, elle montre que ces choix sont fonction du destinataire (réel ou virtuel) et du souci de compréhension et d'acceptabilité du message traduit (développer). En second lieu, ces choix reposent aussi sur la logique propre du/de la professionnel-le et des tactiques qu'il/elle mobilise préférentiellement ; elle montre ainsi comment l'analyse des « profils spatiaux » obtenus à partir des productions des six interprètes de la visite d'Alesia met en évidence une très grande hétérogénéité des tactiques mobilisées - alors même que la compréhension du texte est la même. Enfin, elle montre que ces stratégies sont corrélées à l'espace physique, dont les contraintes s'exercent l'interprétation (présence ou non d'une caméra, proximité ou absence du destinataire, etc.).

- 6 Le chapitre écrit par Florence Encrevé aborde la question des transferts de personne (TdP) propres à la langue des signes française et la manière dont les interprètes peuvent apprendre à les utiliser en vue d'un usage linguistique le plus idiomatique possible, tant en réception qu'en production. En effet, pour des raisons historiques que Florence Encrevé expose succinctement, la langue des signes

enseignée a d'abord, à partir du début des années 1980, connu un processus de standardisation dans lequel étaient privilégiées les unités lexicales ; l'accent sur la visée illustrative de la langue et les TdP n'est caractéristique de la formation des interprètes français-e-s que depuis les années 2000. Le développement par Cuxac d'un modèle sémiologique dans les années 1990 a joué un rôle dans cette évolution, puisqu'il a mis en évidence l'existence des structures de grande iconicité dans lesquelles les TdP occupent une place importante. Se penchant sur la place des TdP dans la formation à l'interprétation depuis le français vers la LSF, Florence Encrevé montre que des compétences cruciales pour les étudiant-e-s sont leur capacité à distinguer les visées illustrative et non illustrative, à identifier les différents TdP mobilisés dans un discours – où plusieurs d'entre eux peuvent se succéder en quelques secondes – et à repérer, au sein de ces TdP, des sujets de l'énoncé ; sans ces opérations essentielles, la compréhension du discours en LSF demeure superficielle et potentiellement erronée. En ce qui concerne la traduction du français vers la LSF, Florence Encrevé insiste sur le fait que les TdP sont les garants d'une production idiomatique ; l'interprète doit respecter le plan de l'énonciation (opération délicate lorsque les interlocuteur-ice-s sont nombreux-ses, produisant autant de plans d'énonciation différents qui doivent être restitués) et savoir prendre en compte la superposition des plans de l'énonciation et de l'énoncé. Florence Encrevé plaide pour que ces éléments cruciaux fassent l'objet d'une grande attention lors de l'enseignement de l'interprétation.

- 7 Cette première partie consacrée aux “Proximités” se clôt avec le chapitre de Fanny Catteau, docteure en traductologie, qui explore les enjeux de la traduction vers le français de l'empreinte prosodique – phénomènes d'accentuation et d'intonation – dans la poésie en langue des signes. Cette interrogation nécessite à la fois d'identifier les marqueurs prosodiques dans les deux langues et d'évaluer si des correspondances peuvent être établies. Les recherches existantes sur les langues signées ont mis en évidence plusieurs manifestations possibles des phénomènes prosodiques, que Blondel et Le Gac distribuent entre deux catégories⁹ : les phénomènes manuels (réduplication ou tenue de signes, vitesse, amplitude et allongement du signe, utilisation du haut de l'espace de signation) et non manuels

(expressions faciales, position du buste, hochements dirigés de la tête, clignements des paupières). Fanny Catteau nous présente ensuite les résultats d'une expérimentation permettant d'identifier les correspondances prosodiques entre langues des signes et langues vocales. A partir de trois extraits poétiques en langue des signes française issus du corpus *Cigale* et choisis pour leur diversité prosodique, 52 traductions françaises ont été générées par six traducteur-ice-s, chaque traducteur-ice réalisant pour un même poème trois versions de sa traduction en faisant varier la prosodie. Les différentes productions en langue des signes ont été analysées via le système de capture Vicon (LSF) et le logiciel Praat (français) – l'autrice détaille les raisons du choix de ces outils et nous invite par la même occasion à réfléchir aux questions méthodologiques que suppose une telle analyse. A partir de l'analyse des productions et d'entretiens réalisés avec les traducteur-ice-s, Fanny Catteau identifie trois manifestations du phénomène prosodique au sein des traductions françaises, correspondant à aux variations dans débit des poèmes signés : la variation du nombre de syllabes, la variation de la durée des syllabes ainsi que la variation de la durée des pauses. Dans ce texte, elle présente un compte rendu détaillé de ses recherches qui nous permet de suivre précisément la méthodologie qui lui a permis d'arriver à ses résultats et plaide pour des études plus approfondies qui permettraient aussi de mieux former les interprètes et traducteur-ice-s à la prise en compte de ces phénomènes prosodiques.

- 8 La deuxième partie consacrée aux « Distances » s'ouvre sur la pratique en essor de la visio-interprétation, ou interprétation à distance (dans laquelle un-e professionnel-le face à son ordinateur équipé d'une caméra interprète à distance une conversation téléphonique entre une personne sourde et une personne entendante, voire d'autres situations comme des réunions). Pénélope Houwenaghel, interprète français/langue des signes, retrace l'historique de cette forme d'interprétation en expansion depuis le début des années 2000 et passe en revue divers enjeux qu'elle présente en tant que nouveau cadre de travail pour les interprètes. Bien que ses spécificités aient été soulignées, notamment par les associations professionnelles, la pratique demeure en effet très peu documentée par les chercheur-se-s. Pénélope Houwenaghel aborde

différents facteurs de la visio-interprétation qui impactent le travail des interprètes. Ces facteurs peuvent être d'ordre technologique (l'ordinateur et la caméra impliquent par exemple un retour immédiat sur la production de l'interprétation et modifient les enjeux de la gestion des regards), spatial (le fait que les protagonistes soient à distance les un-e-s des autres introduisant de nouveaux enjeux par rapport à une interprétation face à face, du fait de la perception du dispositif par l'interlocuteur entendant, la modification de la partie para-verbale de la communication ou encore la gestion des silences) ou économique (le dispositif s'étend sur le marché via le développement de prestations sous un statut de travailleur-se indépendant-e, posant des questions relatives à la sécurité des données, aux conditions de travail ou encore à la qualité de l'interprétation). Elle identifie également deux domaines dans lesquels des effets de cette pratique peuvent s'observer : celui de la langue (Impact sur la production linguistique lors de l'appel pour adapter la tridimensionnalité de la langue des signes à la 2D d'un écran, impact sur les pratiques langagières de manière générale lorsque l'interprète se détache des variantes régionales ou socio-linguistiques) et celui des conditions de travail (ergonomie, fatigabilité, troubles musculo-squelettiques, épuisement). Ce chapitre constitue dans l'ensemble une proposition d'axes de recherche et plaide pour y répondre en croisant les perspectives, entre usager-ère-s, professionnel-le-s et employeurs.

- 9 Aurélia Nana Gassa Gongga, interprète et doctorante en traductologie, explore dans son chapitre une autre forme de distance, en retraçant les spécificités du métier de « traducteur sourd » – qui émerge en France depuis le milieu des années 2000 – vis-à-vis du modèle anglo-saxon du *deaf interpreter*. Elle défend que le triple fait qu'ils/elles soient français-e-s, traducteur-ice-s et sourd-e-s contribue à singulariser ce métier de « traducteur sourd » et les pratiques professionnelles associées. En effet, à l'étranger, au-delà des différences dans les modalités de formation et de reconnaissance différentes selon les pays, il existe aujourd'hui une convergence sur le fait que le métier de *deaf interpreter* englobe trois pratiques professionnelles : l'interprétation interlinguale (LS vers autre LS), l'interprétation intralinguale (reformulation dans une même LS) et traduction (texte écrit vers LS). Or, ces pratiques correspondent en France à trois métiers distincts : l'interprète sourd, le traducteur sourd et l'(inter)médiateur, qui suivent des chemins de formation et de professionnalisation distincts. Aurélia Nana Gassa Gongga identifie plusieurs facteurs pour expliquer les spécificités du « traducteur sourd » français. Un premier facteur est lié à la formation : celle-ci s'est historiquement développée à l'Université Toulouse-II Jean Jaurès avec un appui fort sur le modèle du/de la traducteur-ice en langues vocales qui opère vers sa langue maternelle et dispose de compétences interculturelles – donc il est important que le/la traducteur-ice opérant du français écrit vers la LSF soit lui/elle-même sourd-e. Par ailleurs, la formation en France s'est développée indépendamment de ce qui existe à l'étranger pour les *deaf interpreters*. À l'inverse des méthodes de travail prisées par ces derniers, qui recourent à un prompteur pour faire défiler le texte à traduire, en France, la formation met l'accent sur l'étape de schématisation. Celle-ci est considérée comme une phase essentielle de la préparation et continue à ce titre d'être un outil utilisé par les traducteur-ice-s professionnel-le-s, qui s'en servent également comme outil de mémorisation lors de la réalisation de la traduction en LS-vidéo. Un autre facteur est l'influence de la linguistique de la LSF. Celle-ci se caractérise par une prédominance du modèle sémiologique de Cuxac, dans lequel l'accent est mis sur les structures de grande iconicité (SGI) – alors que celles-ci sont considérées comme périphériques dans les modèles linguistiques anglo-saxons – et sur le rôle du regard. De ce fait, Aurélia Nana Gassa Gongga aborde

la question de l'influence de ces facteurs sur le produit de la traduction, en soulignant que les traductions réalisées à l'aide d'un prompteur et ou à l'aide d'une schématisation entraînent des productions différentes du point de vue de l'iconicité et du regard (quoique le/la lecteur-ice souhaiterait davantage de données pour qualifier et quantifier ces différences).

Sandrine Burgat, quant à elle, dans son chapitre consacré à l'utilisation didactique des brouillons dans l'enseignement de la traduction vers la LSF, nous propose de réfléchir à la prise de distance vis-à-vis de la langue nécessaire au travail de l'interprète-traducteur-ice. Les interprètes-traducteur-ice-s qui exercent entre français et langue des signes suivent les étapes classiques du parcours interprétatif ou traductif balisées par Seleskovith et Lederer : compréhension du discours en langue source, déverbalisation, reformulation en langue d'arrivée. Cependant, Sandrine Burgat insiste sur le "dialogue intersémiotique qui s'engage entre les deux langues de travail de nature si différentes" (p. 122) du fait de l'iconicité caractéristique de la langue des signes qui permet de "dire en montrant"¹⁰. Elle souligne que la rareté de la structure propre à la langue des signes constitue un défi, la/e traducteur-ice ou l'interprète devant alors effectuer une opération d'iconicisation (français-LSF) ou de linéarisation (LSF-français) lors du passage d'une langue à l'autre afin de « dire la même chose mais avec des moyens linguistiques bien différents » (p. 123). Ce défi – notamment l'iconicisation – peut se révéler d'autant plus ardu que la langue des signes n'est, pour la plupart des interprètes, pas leur langue maternelle. C'est ainsi qu'en ce qui concerne le travail de l'interprétation simultanée français/LSF, un découpage plus précis a été proposé : réception du message dans la langue de départ, compréhension, mémorisation, visualisation et/ou ébauche mentale de l'interprétation du sens dans la langue d'arrivée, production de l'interprétation, auto-contrôle¹¹. Dans la formation des interprètes à ces différentes étapes, le brouillon constitue une étape importante et un outil méthodologique indispensable. Sandrine Burgat identifie deux types distincts de brouillon : le brouillon de reformulation et celui de schématisation. Reprenant la typologie de Jakobson entre traductions intralinguale (ou reformulation), et intersémiotique (ou transmutation entre des signes linguistiques et des signes non linguistiques), interlinguale (entre deux langues), elle considère que

ces trois opérations concourent ensemble au même processus de production du message dans la langue d'arrivée. La reformulation consiste à réécrire au brouillon le texte en le « disant autrement » de manière à en produire une analyse lexicale, syntaxique et sémantique. Quant à la schématisation, elle relève d'une opération de traduction intersémiotique par laquelle un texte se retrouve mis en images. La « schématisation-déverbalisation » permet de produire une représentation visuelle du sens du message source, tandis que la « schématisation-reverbalisation » permet de se rapprocher de l'organisation du message cible en langue des signes. Dans les deux cas, la schématisation contribue au mouvement intersémiotique de la traduction, en facilitant le détachement de la structure linéaire de la langue vocale et le rapprochement de la structure tridimensionnelle et visuelle de la langue des signes. Sandrine Burgat présente ensuite la manière dont les brouillons, de reformulation ou de schématisation, sont utilisés dans la didactique de l'interprétation/traduction français-LSF - notamment dans les universités de Rouen et de Paris-8 - et les différentes étapes suivies par les étudiant-e-s lors de cet apprentissage, qui débouche *in fine* sur l'automatisation de certains procédés.

- 10 La troisième partie, « Croisements », quant à elle, s'attache à des situations et points de contact entre les deux langues. Elle s'ouvre avec le chapitre de Brigitte Garcia, Professeure de linguistique à l'Université Paris 8, qui propose de critiquer l'idée commune d'une « moindre richesse lexicale des LS » (p. 137) comparativement aux LV et de repenser à nouveaux frais la question du lexique dans l'interprétation de la langue vocale vers la langue des signes. Ce faisant, elle nous amène à nous interroger sur la manière dont les croisements entre les linguistiques des LV et des LS peuvent avoir influé sur nos représentations des lexiques. L'idée répandue d'un « vide lexical » (ou « *lexical gap* »)¹² entre LV et LS attribue généralement ce dernier au fait que la LS est une langue minoritaire, historiquement réprimée et considère qu'elle serait alors amenée à s'enrichir progressivement au fur et à mesure que ses locuteur-ice-s investissent des champs nouveaux ; prenant le contre-pied de cette approche, Brigitte Garcia montre en quoi cette idée reçue repose sur des représentations sous-jacentes du lexique des LS, celles-ci étant façonnées socio-historiquement. Les premiers regards

métalinguistiques posés sur les LS ont en effet été ceux d'entendant-e-s et se sont rapidement accompagnés de la création de dictionnaires - démarche dans laquelle on décèle l'influence de la conception lexicale des LV, qui fonctionne alors comme un filtre perceptif du lexique des LS. Ce phénomène de l'exogrammatisation¹³ des LS engendre une « tradition déjà longue de mise en correspondance systématique et orientée entre unité écrite de la LV ("mot") et unité gestuelle posée comme lexicale ("signe") » (p. 140) Ces représentations se retrouvent dans les recherches en linguistique, où, dans la lignée des travaux fondateurs de Stokoe visant à démontrer la double articulation de la LS, les lemmes ont été postulés par les linguistes, comme unités permettant l'analyse des composantes paramétriques de la LS (configuration, emplacement, etc.), qui correspondraient aux phonèmes des LV. Or, Brigitte Garcia souligne que certains de ces composants supposément infra-lexicaux sont en réalité porteurs de sens en eux-mêmes, ce qui remet en cause les concepts morphologiques classiques. De plus, ces modélisations laissent de côté un certain nombre d'« unités non conventionnelles » telles ce que la recherche anglophone a appelé les constructions à classificateurs (dont chaque composante, les mêmes que les composantes paramétriques des unités conventionnelles, est porteuse de sens) ou encore les constructions fondées sur des prises de rôle (caractérisées par leur aspect continu). Ces unités, centrales dans le discours en LS, demeurent périphériques dans les modèles phonologiques. Selon Brigitte Garcia, le modèle sémiologique, en plaçant l'iconicité et les unités non conventionnelles au centre de son analyse, permet de rendre compte de manière plus adéquate de la question lexicale. Le modèle sémiologique permet en effet de décrire comment les composants infra-unités gestuelles, loin de n'être que des morphèmes, sont des coalescences forme-sens et deviennent également des ressources pour la création lexicale. En s'appuyant sur une analyse précise d'unités lexicales récemment émergées présentes dans le corpus *Creagest*, Brigitte Garcia met en évidence trois procédés récurrents de création lexicale qui « confirment le statut d'unités formes-sens des composants constitutifs des UL [i.e unités conventionnelles] » : 1° la substitution d'un ou plusieurs composants constitutifs d'une unité conventionnelle existante par un autre composant relevant du même type paramétrique (ex. culture sourde à partir de culture).; 2° l'assemblage de composantes forme-sens issus

de divers signes préexistants (ex. centre relais téléphonique) ; 3° le figement de structures issues d'unités non conventionnelles (ex. enseigner en LS/enseigner la LS) ainsi que la productivité aussi du défigement d'unités conventionnelles par modification de composante (semblable au premier procédé) (ex. problème de communication). Dans ce chapitre très dense, Brigitte Garcia réfute ainsi l'idée d'une pauvreté lexicale des LS et avance l'idée provocante que la créativité des LS, qui permet de déconventionnaliser aisément les unités considérées comme des lemmes et de générer de nouvelles structures avec une grande économie, devrait sans doute nous amener à considérer d'un regard nouveau, inversé, l'asymétrie LV / LS à laquelle se voient confronté-e-s les interprètes.

- 11 L'interprétation en milieu pédagogique (par exemple, lorsqu'un-e enseignant-e entendant-e non signant-e enseigne à une classe d'élèves sourd-e-s signant-e-s ou lorsqu'un-e élève sourd-e signant-e est en classe parmi des pairs entendant-e-s) et la place de l'interprète au croisement de tous ses enjeux est étudiée par Émeline Arcambal, interprète et docteure en traductologie. Allant à l'encontre d'une conception de l'interprète comme « transparent-e » et « extérieur-e » aux interactions, elle s'appuie sur une étude de cas (l'observation de l'interprétation d'un cours d'alphabétisation à destination d'un adulte sourd et des entretiens *a posteriori* avec les trois interprètes concerné-e-s) pour analyser le(s) rôle(s) que peut jouer l'interprète. Emeline Arcambal se situe dans le prolongement théorique des travaux de Seleskovitch sur le « trilogue » et sur le *skopos* de la traduction. Les interlocuteur-ice-s tout comme l'interprète ont un but et, sans être lui/elle-même interlocuteur-ice, l'interprète participe à l'interaction en jouant un rôle de médiation et en s'alignant sur la situation toujours spécifique de l'interprétation. Or, la situation pédagogique présente de fortes spécificités, dans lesquelles la bonne perception du vouloir-dire des interlocuteurs ainsi que de l'enjeu d'acquisition de connaissance s'avèrent cruciaux (ex. dans la traduction de la consigne « dessinez-moi un triangle », l'iconicité de la langue des signes peut faire obstacle à la démarche enseignante de vérification des connaissances et une tactique particulière d'interprétation est alors nécessaire). Recourant à des exemples précis issus de son corpus, Emeline Arcambal montre comment, dans une situation pédagogique, les choix tactiques de

l'interprète peuvent être analysés à la lumière du contexte d'interprétation et de son éthique professionnelle. A travers une typologie de ces exemples, elle met en lumière trois rôles distincts joués par l'interprète : 1° « collaborateur dans les échanges » ; 2° « gestionnaire des tours de parole » ; 3° « gestionnaire de l'impact de l'interprétation sur les enjeux de la communication ». Emeline Arcambal souligne que ces premières analyses doivent être mises en regard avec d'autres types de situations pédagogiques afin de continuer à explorer ce domaine encore peu étudié.

- 12 La dernière contribution à l'ouvrage est celle de Brigitte Dalle, enseignante de français langue seconde dans le secondaire et le supérieur. Elle se penche sur l'activité traduisante des élèves dans les classes bilingues français/LSF et la manière dont cette activité peut être soutenue par l'enseignant-e, mais aussi par la nécessaire mise au point de ressources bilingues pour répondre à la paucité des outils existants. Elle insiste sur la particularité des classes bilingues LSFfrançais écrit où « tout est bilingue » (p. 180) et où les élèves « apprennent et travaillent avec et dans deux langues, concomitamment » (p. 182), mais avec une asymétrie dans la maîtrise des deux langues. A partir des données mises en évidence par une recherche de cinq années sur l'activité traduisante des élèves de la filière bilingue LSF/français du collège André Malraux à Ramonville Saint-Agne, Brigitte Dalle montre que le travail traduisant peut s'effectuer du français écrit vers la LSF au moyen d'une reformulation qui peut prendre des formes très variées. À l'aide d'exemples précis, elle souligne comment, parmi ces exercices, la « lecture à hautes mains » est particulièrement exigeante, tant dans sa temporalité que dans la pluralité des compétences linguistiques mobilisées simultanément. Plusieurs vignettes de situations de travail en classe, entre élèves ou entre élèves et enseignant-e, montrent comment les élèves développent des stratégies traductives leur permettant d'assurer la compréhension des textes et la restitution de leur sens en LSF (à noter que certaines de ces vignettes, parfaits reflets du bilinguisme de la classe, telle la lecture du fabliau du *Vilain mire*, sont elles-mêmes des traductions en français écrit des traductions en LSF réalisées par les élèves du texte en français écrit). Un second type d'activité traduisante va depuis la LSF vers le français écrit et relève alors de l'auto-traduction, d'un passage de la langue première à la

langue seconde qui est un exercice bcp plus difficile. Brigitte Dalle passe en revue diverses stratégies mobilisées par les élèves, comme la médiation d'un tiers pour permettre de s'assurer de la correction de son texte par une traduction en LSF – souvent, ce tiers est un-e autre élève – ou la sollicitation de ce qu'elle nomme « l'enseignant dictionnaire », à qui les élèves adressent des demandes lexicales. Une interaction typique de cette situation décrite par Brigitte Dalle fait d'ailleurs écho aux observations de Brigitte Garcia : « Ils refusent d'ailleurs parfois le mot proposé par l'enseignant. [Parfois parce qu'il] s'agit d'une périphrase traduisant un signe. Les élèves insistent alors [...] et exigent un seul mot. Quand l'enseignant leur répond qu'un tel équivalent n'existe pas, ils s'affligent que la langue française soit si pauvre et ne puisse pas exprimer toutes les nuances de la Langue des Signes. Remarque amusante quand on sait que dans la classe voisine une enseignante se lamente de ne pas trouver d'équivalents signés à "constitutionnel" ou "romanité". » (p. 192) D'autres vignettes décrivent des stratégies qui peuvent être déployées de manière autonome par les élèves, ainsi que les types d'erreurs qui peuvent survenir. Brigitte Dalle pointe la question cruciale des ressources qui peuvent (ou non) être mobilisées. Le/la parent-e dictionnaire n'est pas toujours présent pour remplacer l'enseignant-e dictionnaire et, en l'absence de supports adaptés, les élèves peuvent se retrouver mis-e-s en difficulté face au français écrit. Ces observations sur les stratégies de traduction déployées en contexte de classe bilingue mettent donc en évidence le besoin d'outils et de ressources qui soient eux-mêmes bilingues. Brigitte Dalle indique qu'actuellement, aucune ressource n'accompagne l'activité traduisante – les lexiques bilingues existants correspondant davantage aux besoins des apprenant-e-s entendant-e-s qu'à ceux des élèves. Le besoin est pressant pour la création de dictionnaires bilingues avec des entrées en LSF – afin de rendre compte de la complexité et de la subtilité de la LSF en français – ainsi que de dictionnaires bilingues disposant d'entrées en français et des définitions en LSF accompagnées de synonymes et de leur sens en LSF. Ce chapitre se clôt sur la description d'une expérimentation pour créer des ressources, en présentant la méthodologie adoptée, les questions qui se sont posées (quels signes choisir, quels supports produire, comment les classer), les ressources mobilisées (logiciels, supports existants, etc.) et comment ces lexiques ont ensuite été utilisés en situation pédagogique. Cette description n'oublie pas non

plus de mentionner les limites (là encore, des échos se font avec la réflexion de Brigitte Garcia, lorsque que Brigitte Dalle souligne comment est apparu rétrospectivement le besoin de faire figurer les signes iconiques et non pas uniquement standard), ainsi que les questions juridiques posées par l'utilisation de supports vidéo déjà existants où l'on voit le visage du locuteur signant et protégés par le droit d'auteur. Dans tous les cas, un travail conséquent reste à faire pour « fournir l'outil le plus pertinent possible à des élèves qui sont privés de ressources pédagogiques pour les accompagner dans la construction de leur bilinguisme » (p. 210) et ce alors même que, comme le souligne à plusieurs reprises Brigitte Dalle, les classes bilingues existent depuis une trentaine d'années.

- 13 Nous laisserons aux lecteur-ice-s le plaisir et l'intérêt de parcourir en détail chaque contribution, tant celles-ci sont diverses dans leurs objets, dans leurs approches et même dans leur nature. Certain-e-s présentent des résultats de recherche – en étant plus ou moins précis-e-s sur la méthodologie et les données mobilisées –, tandis que d'autres sont surtout des propositions d'axes de recherche à venir. Chaque chapitre vient avec son lot de questions stimulantes, mais elles méritent d'être reprises texte par texte, raison pour laquelle nous nous concentrerons ici sur la démarche d'ensemble de l'ouvrage.
- 14 Ce volume collectif nous permet de nous faire une idée de la diversité et de la richesse des travaux dans le domaine de la traductologie des langues des signes. Il faut ici saluer, en plus des chapitres très denses, la présence en fin d'ouvrage d'une riche bibliographie commune, qui permet de rassembler un grand nombre de références. Elle constitue une ressource cruciale pour les chercheur-se-s et les étudiant-e-s qui souhaiteraient s'orienter dans le domaine. Comme indiqué plus haut, cet ouvrage collectif est extrêmement bienvenu, car il s'inscrit dans un contexte de paucité et de relatif manque de visibilité des publications francophones dans le domaine de la traductologie des langues des signes. Cependant, même si le cadre est ici celui d'un ouvrage universitaire, il nous semble que le domaine de la traductologie des langues ne doit pas se restreindre aux seuls travaux issus de la recherche académique. En amont de cette recherche publiée, il existe également une vaste littérature grise composée de mémoires d'étudiant-e-s, qui s'accroît au fil des promotions

d'interprètes et traducteur-ice-s formées chaque année dans les différentes universités françaises. Peut-être cette « littérature grise » gagnerait-elle à être valorisée, car elle contribue aussi, à son niveau – par les réflexions qui la traversent, les recherches qu'elle présente, de même que ses limites à dépasser –, à la vitalité du domaine de la traductologie des langues signées. Dans la même ligne, nous aurions aimé pouvoir lire la contribution de praticien-ne-s sourd-e-s, traducteur-ice-s professionnel-le-s, qui, bien que n'évoluant pas dans le milieu de la recherche universitaire, pourraient présenter un éclairage stimulant sur leurs activités et leurs pratiques.

- 15 Cet état évolutif, en développement – et même en bouillonnement – du domaine de recherche explique par ailleurs la formulation d'une attente que la lecture de cet ouvrage – parce qu'il n'y répond pas vraiment – permet de faire émerger plus clairement encore. Le/la lecteur-ice pourrait souhaiter, au terme de ce parcours passionnant à travers les multiples facettes de la traductologie des langues signées, que soient esquissées des directions précises de recherche à venir. Quelles seraient les priorités pour les prochaines recherches ? Quels sont les domaines, les objets ou les problématiques qui soulèvent des enjeux particulièrement importants ? Après avoir lu l'ouvrage, nous viennent en premier lieu à l'esprit les enjeux de la formation et de la didactique, qui sont au cœur à la fois des pratiques professionnelles et des recherches universitaires. Les questions qui accompagnent des bouleversements contemporains tels que développement massif de la visio-interprétation ou encore l'émergence de nouveaux métiers (traducteur-ice sourd-e, médiateur-ice) sont d'autres axes qui méritent sans doute qu'on y prête une attention particulière. Nous aurions cependant particulièrement apprécié qu'un point de vue soit avancé à ce sujet et discuté dans l'ouvrage lui-même.
- 16 Enfin, l'attention portée à regrouper les contributions en trois grandes parties selon les mouvements qu'elles documentent, permet d'esquisser une réflexion sur les forces structurantes qui traversent le domaine et de mettre en relation des contributions qui peuvent autrement parfois sembler très différentes les unes des autres. Le/la lecteur-ice pourrait souhaiter que cet effort réflexif aille encore plus loin en proposant une présentation plus complète, plus exhaustive, de l'état actuel en France des recherches consacrées à la traductologie et à la langue des signes¹⁴. Ce n'était pas la motivation

première du présent ouvrage ; c'est la raison pour laquelle il est permis d'espérer que de prochaines publications s'attèlent à cette question, qui témoigne également d'un domaine de recherches qui a désormais atteint une maturité suffisante pour proposer un retour réflexif sur lui-même en tant que domaine.

NOTES

1 Cependant, d'autres ouvrages publiés par cette maison d'édition évoquent les sourds et la langue des signes (ROUSSEL Céline et VENNETIER Soline (dir.), *Discours et représentations du handicap. Perspectives culturelles*, Paris, Classiques Garnier, 2019 ; AMANN Flora, *Sourds et muets. Entre savoir et fiction au tournant des Lumières (1776-1815)*, Paris, Classiques Garnier, 2021), ce qui témoigne d'une reconnaissance de ce champ d'études.

2 En particulier, ENCREVÉ Florence, JEGGLI Francis, GONZALEZ Stéphane et BERNARD Alexandre, *L'interprétation en langue des signes : français / langue des signes française*, Paris, PUF, 2007.

3 Parmi les publications les plus récentes, BLONDEL Marion et CATTEAU Fanny, « Poésie et langue des signes. Traduire sans trahir », *Biens Symboliques / Symbolic Goods. Revue de sciences sociales sur les arts, la culture et les idées*, 27 décembre 2021, n° 9 ; HANQUET Nicolas et LE MAIRE Delphine, « Co-interprétation sourd et entendant. L'union fait la force », *Traduire. Revue française de la traduction*, 5 décembre 2021, n° 245, p. 86-98 ; NANA GASSA GONGA Aurélia, « Traduire en langue des signes française : un acte militant ? », *Traduire. Revue française de la traduction*, 20 juin 2019, n° 240, p. 59-68.

4 Comme, par exemple, le numéro 11 de la revue GPS intitulé *Poésies Sourdes : les enjeux de la traduction en LSF* et publié en 2020 par le collectif Plaine Page et issu entre autres des travaux du collectif Arts Résonances.

5 Comme l'atelier "Traductologie et LS" lors du Congrès mondial de la traductologie de 2017 dont est issu cet ouvrage, le séminaire "Langue des signes et pratiques artistiques" co-organisé entre l'EHESS et l'Université Toulouse 2-Jean Jaurès entre 2015 et 2019 et aujourd'hui prolongé par le séminaire "Les Deaf Studies en question. Traductologie, pratiques artistiques et langues des signes" ou encore les divers séminaires de recherche des laboratoires universitaires auxquels sont adossées les formations des professionnel-les de la traduction et de l'interprétation français/LSF.

6 C'est un point sur lequel l'ensemble des formations actuelles met l'accent. Voir le chapitre de Sandrine Burgat dans le présent ouvrage.

7 Actuellement, à l'Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis, le Master mention traduction-interprétation, parcours lettres, interfaces numériques et sciences humaines (LISH), spécialisation livres, sciences humaines et sociales (LSHS), option LSF/français ; à l'Université Toulouse 2-Jean Jaurès les licences bi-disciplinaires « Traduction-Médiation » LSF/anglais et LSF/FLES ainsi que le master Traduction et Interprétation, parcours « Langue des signes, traduction, interprétation, médiation linguistique » (LS-TIM), options Interprétation, Traduction et Médiation.

8 En témoigne le chapitre de Brigitte Dalle dans le présent ouvrage. Cette question, déjà ancienne, est d'autant plus d'actualité qu'elle fait l'objet de dispositions réglementaires comme la publication des programmes d'enseignement des apprentissages premiers bilingue langue française écrite et langue des signes française publiés au Journal Officiel.

9 BLONDEL Marion et LE GAC David, « «Entre parenthèses...y a-t-il une intonation en LSF?» », *Silexicales. Syntaxe, interprétation, lexique des langues signées: actes du colloque de Villeneuve d'Ascq, 1-2 juin 2006*, 2007, n° 5, p. 1-6.

10 CUXAC Christian, *Les Voies de l'iconicité*, Paris, Ophrys, 2000.

11 BERNARD Alexandre, ENCREVÉ Florence et JEGGLI Francis, *L'interprétation en langue des signes: français, langue des signes française*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.

12 POINTURIER-POURNIN Sophie et GILE Daniel, « Les tactiques de l'interprète en langue des signes face au vide lexical: une étude de cas », *JoSTrans Journal of Specialized Translation*, 2012, n° 17, en ligne.

13 AUROUX Sylvain, *La révolution technologique de la grammatisation*, Liège, Margada, 1994 ; GARCIA Brigitte, "Scripturisation, grammatisation et modélisation linguistique. A la lumière du cas des langues des signes", *Dossiers d'HEL, SHESL, Écriture(s) et représentations du langage et des langues*, 2016, n°9, p.238-253.

14 Suivant la même démarche que l'article de BURGAT Sandrine, ENCREVÉ Florence et SEGOUAT Jérémie, « French Sign Language/French Translation Studies in France: A Mini Review », *Frontiers in Communication*, 2022, vol. 7 (en ligne), en étendant davantage encore l'ampleur de l'investigation et du geste de synthèse.

Traductologie et Langue des signes française, Paris, Classiques Garnier, coll. « Translatio », 2021. 245 pages.

AUTEUR

Soline Vennetier